



APPEL À PROJET POUR LA CRÉATION D'UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR LES SAVOIR-FAIRE DE LA MANUFACTURE NATIONALE DE SÈVRES À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

1. **CONTEXTE**

Sèvres – Manufacture et Musée nationaux et l'Atelier de Recherche et de Création (ARC) du Mobilier national souhaitent réaliser un appel à projet afin de créer une exposition itinérante dédiée la présentation des savoir-faire de la Manufacture Nationale de Sèvres et destinée à être installée au sein d'établissements médico-sociaux (hôpitaux, EHPAD, maisons d'accueil...).

Sèvres – Manufacture et Musée Nationaux

Sèvres – Manufacture et Musée nationaux est un établissement public, conçu comme un écosystème de la céramique qui réunit en trois lieux, une manufacture, deux musées, une école d'apprentis, une galerie et un showroom.

Entre Paris et Versailles, la Manufacture de Sèvres, en activité depuis le 18^e siècle, jouit d'un prestige international pour les qualités de sa porcelaine et de ses savoir-faire. Sous l'impulsion des artistes invités, elle est un foyer unique de création, de formes et de couleurs. C'est un lieu d'excellence, de transmission et d'innovation. L'Ecole de Sèvres, qui accueille des apprentis pour le Brevet des Métiers d'Art, forme de nouveaux artisans aux métiers de la Manufacture.

Le musée national de Céramique, accolé à la Manufacture, est créé en 1824 par Alexandre Brongniart alors directeur de la Manufacture. Tout premier musée dédié aux arts du feu, il est une source inépuisable d'inspiration pour les artisans, les créateurs, les collectionneurs et les visiteurs. Des céramiques du monde entier et de toutes les époques y sont conservées et exposées.

Dans le Musée, le Showroom est un espace d'exposition privé où les amateurs et les collectionneurs peuvent découvrir sur rendez-vous les créations uniques de la Manufacture. La Galerie de Sèvres, à Paris, à deux pas du Palais-Royal, présente toute l'année les créations de la Manufacture dans des expositions temporaires. Elle est également présente sur les grandes foires internationales.

A Limoges, le musée national Adrien Dubouché propose à ses publics une rétrospective de l'histoire de la céramique, de l'Antiquité à aujourd'hui. Le Musée possède la collection publique la plus riche au monde de porcelaine de Limoges, mondialement reconnue.

L'Atelier de Recherche et de Création (ARC) du Mobilier national

L'Atelier de Recherche et de Création (ARC), créé en 1964 à l'initiative d'André Malraux, est chargé de la réalisation de meubles et d'ensembles mobiliers d'après des dessins et modèles de concepteurs contemporains selon l'arrêté relatif à l'organisation du Mobilier national.

Dans le cadre du rapprochement entre Sèvres – Manufacture et Musée Nationaux et le Mobilier national, l'ARC prendra en charge la conception de l'exposition, d'après les dessins élaborés par un designer.

2. PRÉSENTATION DU PROJET

2.1. L'exposition itinérante « Les savoir-faire de la Manufacture nationale de Sèvres »

L'exposition itinérante « Les savoir-faire de la Manufacture nationale de Sèvres » a pour vocation de présenter l'ensemble du processus de fabrication d'une pièce en porcelaine à Sèvres. Elle est pensée comme un dispositif complet, composée de modules comprenant des vitrines de présentation d'objets et d'outils, des films, des textes et d'objets à toucher.

Les objectifs poursuivis sont :

- La découverte des savoir-faire de la Manufacture nationale de Sèvres
- La sensibilisation aux multiples métiers d'art liés à la porcelaine
- L'apport technique autour de la céramique
- L'appréhension de la matérialité des œuvres, par le toucher

Cette exposition est destinée à être installée soit dans des espaces d'expositions temporaires, soit dans des espaces communs et de passage (hall d'entrée, espace d'accueil, couloir...). Elle a pour vocation de rester de 3 à 12 mois dans les lieux dans lesquels elle est implantée.

2.2. Le public cible

Cette exposition a pour vocation d'être présentée dans des établissements accueillant du public dit « éloigné de la culture » ou « empêché ». Elle est destinée aux personnes qui ne peuvent se rendre au sein de la Manufacture de Sèvres, que ce soit pour des raisons médicales, sociales ou géographiques.

Cette exposition devra notamment être accessible à des patients d'hôpitaux, des résidents d'EHPAD, des personnes issues du champs social, des personnes en situation de handicap, tout comme aux professionnels des structures accueillantes, ainsi qu'aux familles et accompagnants des bénéficiaires. Les visiteurs peuvent être de tout âge.

3. CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est disponible sur demande et sera envoyé après signature d'un accord de confidentialité.

La demande est à adresser à l'adresse mail suivante : alexandra.brondex@sevresciteceramique.fr

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

4.1. Profil recherché

L'appel à projet est exclusivement destiné aux designers, architectes, artistes plasticiens ayant au moins cinq ans d'expérience. Seuls les candidats justifiant de ces années d'expérience seront habilités à candidater à l'appel à projet. Cette preuve peut se faire par tous moyens (CV, diplôme, inscription à la Maison des artistes etc.)

4.2. Modalités de sélection

4.2.1. <u>Déroulement de la sélection</u>

La sélection du lauréat se déroulera en deux temps.

<u>1^{er} temps de sélection</u>: Une première sélection, sur dossier, permettra de retenir cinq candidats. Cette pré-sélection s'effectuera par une commission composée de représentants de Sèvres – Manufacture et Musée nationaux et de l'ARC, la **semaine du 9 décembre 2024.**

Le résultat de la pré-sélection sera communiqué aux candidats le **vendredi 20 décembre 2024** au plus tard.

Seuls les cinq dossiers présélectionnés seront présentés à la seconde commission. Afin que les cinq présélectionnés puissent préciser leur offre technique, un échange avec l'Atelier de Recherche et de Création et/ou le service des publics et de l'action éducative de Sèvres – Manufacture et Musée nationaux peut être organisé.

<u>2^{ème} temps de sélection</u> : Sélection du projet lauréat par une commission la **semaine du 10** mars **2025.**

Examen des cinq projets présélectionnés par une commission composée de :

Représentants des partenaires :

- René-Jacques Mayer, Directeur général de Sèvres Manufacture et Musée Nationaux
- Hervé Lemoine, président du Mobilier national

Experts:

- Jérôme Bescond, Chef de l'Atelier de Recherche et de Création du Mobilier national
- Natascha Jakobsen, Directrice du Développement Culturel et de la Communication de Sèvres – Manufacture et Musée Nationaux
- Nathalie Bondil, présidente du conseil artistique, scientifique et culturel de la Cité de la céramique-Sèvres et Limoges

- Alexandra Brondex, Cheffe du service des publics et de l'action éducative de Sèvres –
 Manufacture et Musée Nationaux
- Apolline Cade, Chargée du développement des publics de Sèvres Manufacture et Musée Nationaux

Sur la base des propositions présentées dans les dossiers numériques, et des évaluations que chaque membre du jury aura établies à l'issue de la consultation des dossiers, le jury choisira la proposition qui, en terme formels et techniques, sera considérée comme la plus aboutie. Le résultat de la seconde phase de sélection sera communiqué aux candidats le **vendredi 21 mars 2025 au plus tard**.

4.2.2. Critères d'attribution

Les critères de sélection retenus par le jury intègreront notamment les items suivants :

- Conformité au cahier des charges
- Adaptation aux attendus en matière d'usage
- Originalité de la forme, qualités esthétiques
- Faisabilité technique
- Facilité de déplacement et de transport
- Ergonomie des éléments
- Performance des éléments de mobilier en matière de développement durable
- Réalisme et pertinence du prix estimé
- Cohérence de l'ensemble de la proposition et harmonie des différents éléments
- Dimension innovante de la proposition

4.2.3. Constitution des livrables

Les livrables se présentent sous la forme de dossiers composés des éléments suivants :

1^{er} temps de sélection :

- Un CV (comprenant les références de commanditaires antérieures le cas échéant)
- Une note d'intention : parti-pris stylistique et conceptuel, enjeux techniques, matériaux préconisés (1 500 signes espaces compris)
- Une note conceptuelle (2 500 signes espaces compris) : partis-pris, objectifs, solution, ainsi que la prise en compte de l'aspect développement durable.

2^{ème} temps de sélection:

 Un état des recherches présenté sous la forme d'esquisses, croquis, schémas, études (de 3 à 5 planches – réalisées en fichier numérique – format PDF ou équivalent – et format print A2) présentant :

- Le projet finalisé (vues globales, détails)
- Le projet dans son contexte spatial (implantation, scénario)
- Le projet sous son aspect technique (matériaux et cotations, géométraux, éclatés)
- Un budget estimatif ainsi qu'une argumentation des coûts.

5. <u>DÉPOT DES CANDIDATURES</u>

1^{er} temps de sélection:

La candidature constituée de l'ensemble des pièces demandées doit être envoyée par courriel sous la forme d'un dossier numérique d'une taille inférieure à 10 Mo ou d'un lien vers ce dossier numérique, au plus tard le vendredi 6 décembre 2024, à l'adresse suivante : alexandra.brondex@sevresciteceramique.fr

Le dossier de candidature devra être nommé de la manière suivante : **NOMPrénom- Exposition_itinerante_sevres**

Le modèle de l'acte de candidature est joint en Annexe 4. Le descriptif de la note d'intention est précisé au point précédent.

2ème temps de sélection :

Les candidats présélectionnés seront invités à compléter leur candidature en envoyant les livrables listés au point précédent (état des recherches et planches) sous la forme d'un dossier numérique d'une taille inférieure à 10 Mo ou d'un lien vers ce dossier numérique, au plus tard le lundi 3 mars 2025 à l'adresse suivante : alexandra.brondex@sevresciteceramique.fr

Le dossier de candidature devra être nommé de la manière suivante : **NOMPrénom – Exposition_itinerante_projet_def**

Le modèle de l'acte de candidature est joint en Annexe 5.

6. RÉCOMPENSES

Le lauréat se verra gratifié d'une récompense forfaitaire de 8 000 € (T.T.C) après signature d'une convention de cession de droit d'auteur au bénéficie de Sèvres – Manufacture et Musée Nationaux.

Une indemnisation forfaitaire de **800 € (T.T.C)** sera attribuée au deuxième, troisième, quatrième et cinquième du classement.

7. ENGAGEMENT DU LAURÉAT

Le lauréat s'engage à :

- Accompagner tout le processus de prototypage jusqu'à la livraison du projet sélectionné
- Céder les droits de propriété intellectuelle de son œuvre au Mobilier national afin qu'il puisse prototyper le projet.

8. PROTOTYPAGE DU PROJET LAURÉAT

L'Atelier de Recherche et de Création (ARC) du Mobilier national est en charge de la réalisation du prototype du projet validé par le jury du concours. Les mobiliers y sont conçus de manière à répondre aux normes en vigueur.

L'ARC est composé d'une section bois et d'une section métal. Une section matériaux composites peut être activée si nécessaire. L'outillage de l'ARC se compose de machines à commande numérique : un centre d'usinage à commande numérique 5 axes, un centre de découpe jet d'eau en 2,5D et un tour CNC par apprentissage. Des externalisations complémentaires, notamment par le garnissage et des finitions spécifiques restent possibles sous le contrôle de l'ARC.

Le lauréat devra travailler conjointement avec l'ARC et s'attacher à se rendre disponible afin de pouvoir se concerter en direct avec le chef d'atelier, dans un souci d'échange permanent et d'efficacité.

Le lauréat retenu sera donc sollicité de manière à résoudre point par point chacune des difficultés techniques avec l'ARC de manière à respecter les délais préalablement arrêtés.

Par convention, les prototypes du projet lauréat sont la propriété du Mobilier national. Ils seront inscrits dans les collections nationales.

9. ÉDITION DU PROJET LAURÉAT

L'ARC est un bureau d'étude et de conception qui réalise des prototypes et ne fabrique donc pas en série. Il conviendra donc de s'appuyer sur le concours d'un éditeur qui assurera le développement sériel des pièces.

Toute édition du mobilier donnera lieu à l'établissement d'un contrat entre l'auteur, la maison d'édition, Sèvres – Manufacture et Musée nationaux et le Mobilier national, qui prévoira la rétribution au Mobilier national d'une redevance pour prototypage.

10. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Novembre 2024	Publication de l'appel à projet
Vendredi 6 décembre 2024	Date de dépôt des éléments requis pour la 1e sélection
Semaine du 9 décembre 2024	Pré-sélection de 5 candidats
Vendredi 20 décembre 2024	Communication du résultat de la 1 ^e sélection
Lundi 3 mars 2025	Date de dépôt des éléments requis pour la 2 ^e sélection
Semaine du 10 mars 2025	Sélection du lauréat
Vendredi 21 mars 2025	Communication du résultat de la 2 ^e sélection
Mi-avril 2025	Prototypage du projet lauréat
Décembre 2025	Livraison

Annexe 1 : Modèle d'acte de candidature des designers pour la 1ère sélection

Fiche de candidature		
Sèvres – Manufacture et Musée nationaux		
Nom du projet :		
Nom – Prénom du/des designer(s) ayant participé au projet :		
Je certifie sur l'honneur avoir constitué un dossier de candidature répondant aux attendus.		
 Un CV (comprenant les références de commanditaires antérieurs le cas échéant); Une note d'intention : contexte, acteurs, enjeux clés (1500 signes espaces compris); Une note conceptuelle (2500 signes espaces compris) : partis-pris, objectifs, solution, ainsi que la prise en compte de l'aspect développement durable; 		
Date:		
Signature :		

Annexe 2 : Modèle d'acte de candidature des designers pour la 2ème sélection

Fiche de candidature		
Sèvres – Manufacture et Musée nationaux		
Nom du projet :		
Nom – Prénom du/des designer(s) ayant participé au projet :		
Je certifie sur l'honneur avoir constitué un dossier de candidature répondant aux attendus.		
 Un état des recherches présenté sous la forme d'esquisses, croquis, schémas, études (de 3 à 5 planches – réalisées en fichier numérique – format PDF ou équivalent – et format print A2) présentant : Le projet finalisé (vues globales, détails) ; Le projet dans son contexte spatial (implantation, scénario) ; Le projet sous son aspect technique (matériaux et cotisations, géométraux, éclatés) Un budget estimatif ainsi qu'une argumentation des coûts 		
Date :		
Signature :		